



SECTION



LOIR ET CHER

Section Loir et Cher

Comité Technique Local 6 Juin 2019

Suite au boycott de la séance du 28 mai 2019 par la CGT, Solidaires et la CFTC, le CTL s'est ouvert sans condition de quorum pour une deuxième convocation .

M Chapon nous a informé de son obligation de s'absenter du CTL entre 10h30 et 11h en raison d'une audio conférence avec le Ministre au sujet de la déconcentration de proximité

À l'ordre du jour :

1°) La préfiguration de SDIF sur le site Blois :

Le regroupement de la cellule foncière de Blois, du PELP et du PTGC fait suite à un groupe de travail du 5 Avril 2019 qui a réuni la Direction et Mme Sent-Clapp, responsable du SIP de Blois.

La situation de la mission foncière est jugée préoccupante et la Direction est très vigilante :
- le PTGC n'a plus d'inspecteur depuis 1 an : l'intérim est assuré par le responsable du PELP et l'inspecteur divisionnaire chargé de la mission foncière en direction,
- au niveau du SIP, la mission est suivie par l'inspectrice divisionnaire, adjointe de Mme Sent-Clappe, qui est en arrêt depuis le mois de novembre,
- la mise en place du Plan d'Action Cadastral Départemental aboutissant à la réorientation de l'activité des géomètres vers plus de fiscal.

Tous ces éléments vont en faveur de la création d'une cellule sous un pilotage unique ce qui n'exclut pas, en 2020, une restructuration complète avec création d'un SDIF qui inclura Vendôme et Romorantin. La mission foncière souffre du manque de « sachants » sur certains sites et du non-remplacement des géomètres (-3 en 2019). En réunissant l'ensemble, le service sera plus efficient.

Au-delà de ce constat, la création du SDIF s'intègre bien dans le cadre de la déconcentration de proximité. La « préfiguration » au 01/09/2019 n'étant qu'un petit pas vers une déconcentration de proximité non encore dévoilée au moment du CTL.

2°) Le transfert de la gestion de l'accueil du CDFP de Blois au SIP

Actuellement, l'accueil d'orientation à Blois dépend de la Direction. Il est donc prévu de transférer cette compétence au SIP de Blois : en effet, plus de 90 % des visites concernent ce service.

Solidaires et la CGT ont voté contre. FO, CFTD et CFTC se sont abstenus.

3°) La Prévention du risque terroriste

Suite aux différents attentats qu'a connu notre pays ces dernières années, la DGFIP a l'obligation de se conformer aux différentes mesures de prévention. À ce stade, une diffusion des règles de bonne conduite sera faite aux agents. La DGFIP a élaboré des plaquettes permettant de sensibiliser les agents aux mesures de sécurités élémentaires.

A l'issue du CTL, M Chapon a annoncé qu'il allait enfin pouvoir nous dévoiler le projet de déconcentration de proximité pour le département : rendez-vous pris pour le lendemain après-midi.

Anne-Marion Brunet et Philippe Poulleau
Vos représentants au CTL